

## Le devenir professionnel à l'issue des études à l'Université de Nice Sophia-Antipolis : quelle insertion pour les sortants de 2004 ?

*Que sont devenus les jeunes qui ont quitté l'Université de Nice-Sophia Antipolis (UNS) en 2004 pour entrer dans la vie active ? Quelle est leur situation professionnelle trois ans plus tard et quel parcours d'insertion les a conduits jusque là ?*

*Les données nécessaires à cette analyse de l'insertion professionnelle des anciens étudiants de l'UNS ont été collectées lors d'une enquête nationale conduite au printemps 2007 par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq). L'entrée dans la vie active des jeunes niçois s'inscrit pour eux, comme pour les autres débutants, dans un contexte conjoncturel très défavorable et qui touche davantage les moins diplômés d'entre eux. D'un point de vue global, les débutants issus de l'UNS ont une insertion assez semblable à celle des sortants des autres universités de province. Classiquement, ici comme ailleurs, certains tirent davantage leur épingle du jeu, il s'agit des jeunes détenteurs d'un DUT, de spécialités plutôt industrielles que tertiaires, d'un diplôme universitaire d'ingénieur, mais aussi de diplômés de niveau bac + 5 et plus, en particulier de filières scientifiques.*

### **Un quart des étudiants quittent l'UNS pour entrer sur le marché du travail sans diplôme post-baccalauréat**

En 2004, on compte un quart des jeunes qui arrêtent les études qu'ils poursuivaient à l'UNS sans avoir obtenu de diplôme supérieur au baccalauréat (ils représentent 23 % des sortants des autres universités de province). Pour la plupart, ces jeunes entrent sur le marché du travail avec pour plus haut diplôme un baccalauréat général (51 % des sortants sans diplôme de l'UNS contre 61 % des non diplômés des universités de province) voire un bac professionnel ou technologique de spécialité tertiaire (41 % pour l'UNS et 29 % pour l'ensemble des universités provinciales).

Près d'un jeune non diplômé sur deux a suivi une filière de Lettres ou Sciences Humaines (47 % des sortants sans diplôme) et près d'un sur trois (27 %) une formation de Droit ou Sciences Economiques. De ce point de vue, l'UNS ne se distingue pas de l'ensemble des universités de province.

### **Moins de 20 % des jeunes arrêtent leurs études après une licence ou une maîtrise de l'UNS**

18 % des niçois quittent l'université avec une licence (12 %) ou une maîtrise (6 %), contre 25 % au niveau national, hors universités d'Ile-de-France (dont 16 % avec une licence), le plus souvent à l'issue des filières de Lettres et Sciences Humaines

ou de Droit et Sciences Economiques.

Au niveau de diplôme bac + 3 ou 4, les jeunes femmes sont plus représentées que leurs homologues masculins (près de 60 % des diplômés). Les sortants de l'IUFM constituent aussi des populations très féminisées : 67 % de ces jeunes sont des femmes, 62 % pour l'ensemble des IUFM de province. Par ailleurs, ces jeunes qui se destinent à l'enseignement sont relativement plus nombreux à sortir de l'UNS que d'ailleurs (21 % contre 11 % pour les universités de province dans leur ensemble).

### **Les sorties de l'UNS avec un master ou un doctorat sont un peu moins fréquentes que pour les autres universités de province**

17 % des sortants de l'UNS en 2004 sont titulaires d'un master ou d'un doctorat (4 % si l'on ne retient que les doctorats délivrés) contre 23 % pour les universités de province (5 % pour les seuls doctorats). Ce sont les jeunes diplômés de Sciences ou de Droit et Sciences Economiques qui s'avèrent les plus représentés à ce niveau.

Enfin, les ingénieurs de l'UNS représentent 5 % de la cohorte de 2004 (4 % pour l'ensemble des universités provinciales). Ce sont massivement des jeunes hommes (80 %), alors que dans l'ensemble des autres universités les jeunes ingénieurs hommes représentent 73 % de ces diplômés.

**Tableau 1. Structure des sortants de l'UNS en 2004 selon le plus haut diplôme obtenu, comparée à l'ensemble des universités de province**

Diplôme détaillé	UNS		Ensemble des universités de province	
	répartition	Part des femmes	Répartition	Part des femmes
Sans diplôme	25%	47%	23%	56%
Bac+2	15%	58%	16%	51%
Licence	12%	57%	16%	57%
Maîtrise	6%	64%	9%	67%
IUFM	21%	67%	11%	62%
M2	12%	52%	16%	57%
Diplôme d'ingénieur	5%	8%	4%	27%
Doctorat	4%	27%	6%	50%
Ensemble	100%	53%	100%	56%

### 80 % des jeunes mettent moins de 6 mois pour décrocher un premier emploi ...

En termes de rapidité d'accès à un premier emploi après la fin des études, les jeunes sortis de l'UNS font tout aussi bien, voire mieux, que ceux sortis des autres universités de province en 2004. Ils sont en effet près de huit sur dix à décrocher leur premier emploi en moins de six mois.

Ce temps d'accès au premier emploi dépend du diplôme obtenu par les jeunes, mais il recouvre également des réalités différentes selon le niveau de formation : 26 % des jeunes sortis de l'UNS sans diplôme connaissent plus de 6 mois de chômage avant leur premier emploi. Près de 31 % des jeunes avec une licence ou une maîtrise et 25 % des diplômés de master et doctorat sont dans ce cas. Pour les plus diplômés, un temps de recherche plus long peut traduire pour partie leur volonté de satisfaire des exigences plus élevées, du fait de leur investissement éducatif plus important. Quant aux diplômes délivrés par l'IUT, tout comme les diplômés d'ingénieur de l'université, ce sont ceux qui assurent l'accès le plus rapide à un premier emploi : respectivement 87 % et 91 % des diplômés mettent moins de 6 mois pour en décrocher un.

### ... mais les statuts précaires et le déclassement lors de la première embauche sont fréquents (la norme)

Les contrats à durée limitée sont le lot commun de tous les jeunes sortants à la première embauche. Quel que soit le niveau de diplôme,

les contrats limités dans le temps sont majoritaires. Ils représentent 64 % des premières embauches pour les détenteurs d'un DEUG, 58 % pour les diplômés d'IUT, 68 % pour les licences et maîtrises et 53 % pour les diplômés de master et les docteurs. Seuls les ingénieurs se distinguent avec 64 % des premières embauches avec un CDI ou avec le statut de fonctionnaire. Pour autant, les CDD ou les contrats d'intérim sont bien moins fréquents pour les anciens étudiants niçois (55 % d'entre eux sont concernés lors de leur première embauche) que pour l'ensemble des diplômés des universités de province (65 % sont dans ce cas).

De plus, les premiers emplois correspondent souvent à des niveaux de qualification inférieurs à ceux auxquels les diplômés peuvent prétendre. Le déclassement à l'embauche est le lot de la plupart des diplômés : si 53,5 % des bac + 5 et plus sont cadres dès le début de leur vie active, ce pourcentage tombe à 6 % pour les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise.

Beaucoup de débutants sont relégués dans des emplois d'ouvriers ou d'employés. C'est le cas de 76 % des jeunes sortis de l'UNS sans diplôme, mais aussi de 50% des sortants de DEUG et de 59 % des diplômés d'IUT. C'est encore le cas de 42 % des titulaires d'une licence ou d'une maîtrise.

Même parmi les titulaires des diplômes les plus élevés (bac+5 et plus), on compte encore 18 % de jeunes qui débutent sur des emplois d'employé ou d'ouvrier. Mais c'est à partir d'un diplôme de bac + 5 seulement que les jeunes peuvent escompter être embauchés pour la première fois en tant que cadre : ce statut est obtenu d'emblée par un peu plus de la moitié des diplômés. Toutefois, ce constat varie selon les études suivies : 65 % des scientifiques sont cadres au premier emploi, contre 40 % des juristes ou économistes et 36 % des littéraires.

**Tableau 2. Caractéristiques du premier emploi après la fin des études (en %)**

	Emploi à durée limitée (CDD, intérim, ...)					Artisan, commerçant chef d'entr.
		Cadre	Prof. Intermédiaire	Employé	Ouvrier	
<b>Ensemble UNS</b>	<b>55</b>	<b>22</b>	<b>36,9</b>	<b>32,2</b>	<b>7,9</b>	<b>1</b>
<b>Non diplômé</b>	64	4	20,4	61,3	14,3	0
<b>DEUG</b>	64	4,4	44,8	39,8	10,2	0,5
<b>DUT</b>	58	1,9	37,9	46,9	11,9	0,9
<b>Licence, Maîtrise (L3, M1)</b>	68	6,3	49,1	33,8	8,5	2,4
<b>IUFM</b>	36	32,2	53,2	11,3	1,9	1,4
<b>M2, Doctorat</b>	53	53,5	27,9	14,5	3,1	0,9
<b>Diplôme d'ingénieur</b>	35	73,6	14,4	4,2	7,8	0
<b>Ensemble universités de province</b>	<b>65</b>	<b>21,6</b>	<b>37,7</b>	<b>26,5</b>	<b>13,6</b>	<b>0,6</b>

*Note de lecture : 55 % des jeunes sortis de l'UNS en 2004 sont embauchés lors de leur premier emploi sur un contrat à durée limitée.*

### 6 jeunes sur 10 ont des parcours d'insertion caractérisés par un accès rapide et durable à l'emploi

Si l'accès à un premier emploi se fait dans les premiers mois qui suivent la fin des études à l'université, les trois premières années de vie active sont aussi largement dominées par les situations d'emploi. Sept jeunes sur dix sont des actifs occupés un an après la sortie de l'université, et huit sur dix près de deux ans après. Au bout de trois années de vie active, en juin 2007, près de 79 % des anciens étudiants de l'UNS sont en emploi.

### 9 % de chômeurs trois ans après avoir quitté l'UNS

A la date de l'enquête, en juin 2007, 9 % des sortants de l'UNS recherchent un emploi. A cette date, le taux de chômage des jeunes hommes issus de l'UNS (7,6 %) est plus faible que celui des jeunes femmes (10,7 %), y compris pour un même niveau de diplôme. Lorsqu'elles sont issues des autres universités de province, les jeunes femmes ne sont pas plus vulnérables que les hommes, leurs taux de chômage sont proches et de l'ordre de 10 %.

Par ailleurs, à Nice, les hommes comme les femmes sont moins atteints par le chômage de longue durée (plus de 12 mois de chômage en 3 ans, tableau 3). En trois ans, 14 % des diplômés de licence ou maîtrise et 12,5 % des détenteurs de master et docteurs ont passé plus de 12 mois à la recherche d'un emploi alors que moins de 2 % des ingénieurs de l'UNS ont été dans cette situation.

### Etre titulaire d'un DUT ou d'un diplôme de bac+5 et plus protège efficacement du chômage

Avec un DUT, le chômage est deux fois moins fréquent qu'avec un DEUG ou même qu'avec une licence ou une maîtrise : 5,6 % avec un DUT, 12 % avec un DEUG et près de 15 % avec une licence/maîtrise sont à la recherche d'un emploi, trois ans après avoir quitté l'UNS. Ce sont les filières de Lettres et Sciences Humaines et celles de Droit – Sciences Economiques qui s'avèrent les moins avantageuses : en juin 2007, les taux de chômage sont proches de 17 % ; pour les filières scientifiques, le taux de chômage n'est que de 6,7 %.

Un diplôme de niveau « bac + 5 et plus » assure également une bonne protection contre le chômage avec un taux de chômage à trois ans inférieur à 5 % pour les jeunes issus de l'UNS. A ce niveau, ce sont encore les diplômés de Lettres et Sciences Humaines (9 % de taux de chômage) et, dans une moindre mesure, ceux de Droit et Sciences Economiques (6,7 %) qui sont les moins bien lotis.

**Tableau 3. Temps passé au chômage et taux de chômage après trois ans de vie active selon le diplôme et le sexe (en %)**

	Hommes			Femmes		
	Plus de 6 mois de chômage avant le 1er emploi (%)	Plus de 12 mois de chômage en 3 ans (%)	Taux de chômage à 3 ans (%)	Plus de 6 mois de chômage avant le 1er emploi (%)	Plus de 12 mois de chômage en 3 ans (%)	Taux de chômage à 3 ans (%)
<b>Ensemble UNS</b>	<b>20,5</b>	<b>10,8</b>	<b>7,6</b>	<b>17,6</b>	<b>9,6</b>	<b>10,7</b>
Non diplômé	14	13,7	18,9	24,2	12,6	18
DEUG	46,9	5	3,4	16,6	11	17,3
DUT	24,8	3,9	3,2	10,9	9,7	8,4
L3, M1	23,1	20,1	12,6	21,5	10	17,1
IUFM	5,9	9,4	0,4	7,9	2,4	3
M2, Doctorat	15	9,2	3,5	22,7	16,5	5,7
Diplôme ingénieur	28	0,6	0	31,2	9,2	0
<b>Ensemble universités de province</b>	<b>23,3</b>	<b>15,6</b>	<b>10,3</b>	<b>21,8</b>	<b>13,7</b>	<b>9,9</b>

*Note de lecture : 20,5 % des jeunes hommes sortis de l'UNS en 2004 sont restés plus de 6 mois au chômage avant de décrocher un premier emploi, 10,8 % des jeunes hommes ont passé plus du tiers de leur temps à la recherche d'un emploi au cours de leur trois premières années de vie active et 7,6 % sont au chômage à la fin de ces trois années, en juin 2007.*

### Trois ans après la sortie de l'UNS, 10 % des jeunes ont repris des études ou une formation

Ce choix est un peu plus souvent le fait des jeunes niçois que des autres provinciaux. Ce sont en premier lieu les jeunes qui n'ont pas eu de diplôme malgré leur entrée dans l'enseignement supérieur qui, pour près de 21 % d'entre eux, reviennent en formation ou sont de nouveaux étudiants. Mais cette situation s'observe aussi d'autant plus fréquemment que le diplôme obtenu expose au chômage. Les détenteurs de DEUG ou de licence/maîtrise de Lettres, Arts ou Sciences Humaines reprennent notamment des études bien plus souvent que les autres (respectivement 19 % et 16 %).

### Trois ans après la sortie de l'UNS, pour les jeunes actifs occupés, l'emploi à durée illimitée est devenu la norme

71 % des jeunes en emploi sur dix, trois ans après leur sortie de l'UNS, occupent un emploi à durée indéterminée, soit 5 points de plus que les autres provinciaux. Dans l'ensemble, cette part des emplois en CDI ou de fonctionnaire croît avec le diplôme, avec cependant une exception loin d'être marginale : la précarité des emplois des titulaires d'une licence ou d'une maîtrise, plus marquée que pour les titulaires d'un DUT ou même d'un DEUG. Près de 68 % des détenteurs d'un DEUG et d'un DUT bénéficient d'un contrat à durée illimitée contre seulement 59 % des diplômés de niveau licence ou maîtrise. Ce constat d'une plus grande précarité des emplois à l'issue de L3 ou M1 est le

même à l'issue des autres universités de province. C'est en particulier après une formation en Lettres et Sciences Humaines ou en STAPS que le statut d'emploi est le plus précaire, l'emploi y étant à durée limitée pour près de la moitié des diplômés. Pour les diplômés de ce niveau L3 ou M1, les filières de Sciences se distinguent nettement des autres : les jeunes en emploi sont pour 74 % d'entre eux en CDI ou sont titulaires de la fonction publique.

Avec un bac + 5 et plus, 68 % des jeunes et la quasi totalité des diplômés d'école d'ingénieur de l'UNS en emploi sont en CDI ou fonctionnaires trois ans après la fin de leurs études.

Les différences entre filières de formation s'observent aussi à ce niveau : près de 87 % des scientifiques bénéficient d'un emploi à durée illimitée, contre 73 % des diplômés de Droit ou de Sciences Economiques et 64,5 % des titulaires d'un diplôme de Lettres, Arts ou Sciences Humaines.

### La Fonction publique : un important pourvoyeur d'emploi

La Fonction publique pourvoit près d'un tiers des emplois occupés par les jeunes de l'UNS. L'emploi public après trois ans de vie active, hormis les sortants de l'IUFM, s'adresse essentiellement aux diplômés de licence ou maîtrise avec 26 % des emplois. Ce pourcentage atteint 33 % lorsqu'il s'agit d'une licence ou d'une maîtrise en Lettres et Sciences Humaines, mais ne dépasse pas 16 % en Sciences. Les plus diplômés (master 2 et doctorat, à

l'exception des diplômés d'ingénieur pour lesquels l'emploi public est quasi inexistant) sont 22 % à travailler dans la Fonction publique, près d'un quart des diplômés en Lettres et Sciences Humaines ou Droit et Sciences Economiques et seulement 18 % en Sciences. A l'opposé, les détenteurs d'un DUT sont les diplômés les moins souvent en emploi public en juin 2007 (11 % seulement).

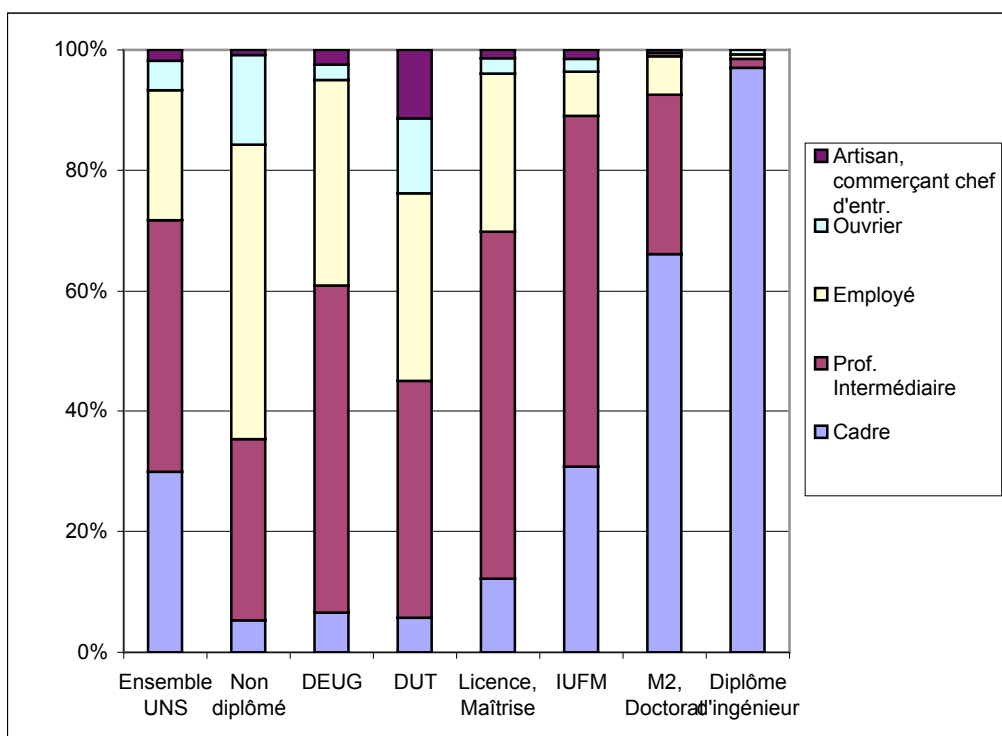
### Un diplôme de niveau Bac + 5 : une condition nécessaire mais pas suffisante pour être cadre

L'accès au statut de cadre est l'apanage des diplômés Bac+5 et plus. Ce niveau de diplôme reste une condition nécessaire pour espérer accéder aux statuts les plus avantageux, mais pas une condition suffisante. Seulement 66 % de diplômés de Bac + 5 et plus sont cadres après trois ans de vie active, l'UNS ne se distinguant pas des autres universités

de province. Les filières de Sciences se singularisent des autres en assurant un accès plus évident à l'emploi cadre : près de 81 % des diplômés qui en sont issus sont cadres, contre 51 % seulement des juristes ou des économistes qui, de ce point de vue, ne font pas mieux que les littéraires.

Au niveau de la licence ou de la maîtrise, le statut de cadre n'est une réalité que pour une faible minorité des diplômés : 12 % sont cadres, 58 % ont une profession intermédiaire et 26 % sont relégués sur des statuts d'employés. Là aussi, les filières Droit ou Sciences Economiques et Lettres ou Sciences Humaines cantonnent un peu plus souvent que les filières scientifiques les jeunes dans les emplois sous-qualifiés relativement à leur niveau d'études (33 % sont employés, deux fois plus que pour les formations de Sciences).

### Catégorie socioprofessionnelle et diplômes trois ans après la fin des études



### Les jeunes femmes pénalisées en termes de salaire

Au regard du salaire, après trois ans de vie active, les jeunes sortis de l'UNS, comme ceux des autres universités de province, gagnent pour la moitié d'entre eux moins de 1 500 euros nets mensuels, primes incluses et pour 25 % d'entre eux moins de 1 200 euros. Si le niveau de rémunération suit la hiérarchie des diplômes, c'est encore à partir d'un diplôme de Bac+5 que le gain salarial des études est

important. A ce niveau, les diplômés perçoivent, pour moitié d'entre eux, un salaire mensuel net (primes incluses) de plus de 2 000 euros. Mais c'est aussi à ce niveau de formation que le différentiel de salaire entre jeunes hommes et jeunes femmes est le plus fort : les jeunes hommes perçoivent un salaire médian supérieur de près de 27 % à celui des jeunes femmes – l'écart salarial entre jeunes hommes et femmes est de 11 % pour l'ensemble des débutants issus de l'UNS.

Au cours de premières années de vie active, les progressions salariales dépendent de la spécialité de formation suivie : les formations de santé assurent non seulement le plus haut salaire d'embauche mais aussi la croissance des revenus la plus importante : + 60 % pour les jeunes hommes et + 30 % pour les jeunes femmes. Hormis ces filières particulièrement rémunératrices, la progression salariale la plus nette pour les jeunes hommes et femmes se produit à l'issue de formations de Lettres et Langues et de Sciences Humaines (avec + 35 à 40 % de la première embauche à juin 2007). A l'opposé, ce sont les jeunes sortis de formation en Droit et Sciences politiques qui voient leur salaire progresser le moins (de 28 % pour les jeunes hommes et de 17 % seulement pour leurs consœurs).

#### Les jeunes de l'UNS moins mobiles pendant et après leurs études que les autres étudiants de province

Les jeunes qui ont achevé leurs études à l'UNS ont pour la plupart suivi tout leur cursus de formation supérieure dans la région PACA. Leur mobilité de formation est bien moins fréquente que celle des jeunes des autres universités de province. Elle dépend logiquement du diplôme de fin de formation initiale : plus ce diplôme est élevé et plus la mobilité géographique est fréquente. Plus de 56 % des ingénieurs diplômés de l'UNS ont obtenu leur bac hors de la région PACA. Un tiers de détenteurs d'un master ou d'un doctorat en 2004 a rejoint l'UNS au cours de son cursus de formation supérieure. Pour les moins diplômés (bac + 2 ou sans diplôme post- bac), la mobilité de formation depuis le bac et même depuis le début de l'enseignement secondaire est faible : moins de 8 %

des titulaires d'un DEUG et moins de 5 % des jeunes avec un DUT de l'UNS sont venus d'une autre région.

Après la fin de leurs études, la mobilité régionale des jeunes sortis de l'UNS est de nouveau moins importante que celle des autres universités : environ 22 % des sortants en 2004 n'habitent plus la région PACA en juin 2007 et près de 9 % ont migré vers l'Ile-de-France (qu'ils y soient actifs occupés ou pas). En comparaison, 33 % des jeunes des autres universités de province ont migré vers une autre région entre 2004 et juin 2007, 10 % en direction de l'Ile-de-France. Ces mobilités de début de vie active s'accroissent avec le niveau de diplôme : près de 14 % des sans diplôme changent de région, 32 % des bac + 5 et plus et plus de 52 % des ingénieurs de l'UNS.

#### Les Alpes-Maritimes retiennent sur leur territoire 59 % des étudiants et la région PACA 75 %

Après trois années de vie active, l'emploi des jeunes sortis de l'UNS est majoritairement un emploi local : près de 59 % sont des actifs occupés dans les Alpes-Maritimes, 13 % dans le Var et au total environ 75 % travaillent dans la région dans laquelle ils ont été diplômés (PACA). Un jeune sur dix seulement a en juin 2007 un emploi en Ile-de-France. Plus de 70 % des diplômés bac + 2 au plus sont toujours dans les Alpes-Maritimes trois ans après leur sortie de l'UNS et y travaillent. 56 % des détenteurs de master ou doctorat ainsi que 44 % des ingénieurs sont aussi dans cette situation, la mobilité d'emploi vers l'Ile-de-France concernant respectivement 15 % et 23,5 % de ces diplômés.

**Tableau 4. Mobilités de région et plus haut diplôme obtenu (en %)**

	Entre le 6 <sup>e</sup> et la fin d'études	Entre le Bac et la fin d'études	Entre la fin d'études et juin 2007	Entre la fin d'études et juin 2007 vers l'Ile-de-France
Sans diplôme	16,2	8,8	13,7	4,4
DEUG	9,2	7,4	19,6	7,4
DUT	9,3	4,8	13,1	2,0
L3 et M1	23,0	19,3	22,1	5,8
IUFM	15,8	7,8	19,2	11,9
M2 et Doctorat	35,7	32,6	32,1	15,0
Ecole d'ingénieurs	56,7	56,4	52,5	21,7
<b>Ensemble</b>	<b>21,3</b>	<b>16,2</b>	<b>21,7</b>	<b>8,9</b>

*Note de lecture : 21,3 % des jeunes sortis de l'UNS ont changé de région entre la classe de 6<sup>ème</sup> et la fin de leurs études en 2004 et 21,7 % ont quitté la région PACA depuis leur sortie de formation initiale.*

**Tableau 5. Localisation de l'emploi en juin 2007 (en %)**

	Alpes-Maritimes	Var	Autres en PACA	Ile-de-France	Etranger	Autres départements
sans diplôme	70,6	10,2	3,4	6,8	1,6	7,4
DEUG	70,7	9,5	5,0	1,8	0,5	12,6
DUT	72,8	9,4	2,8	1,7	2,6	10,7
L3, M1	59,8	7,0	5,4	7,3	5,0	15,6
IUFM	46,3	31,5	0,3	11,5	1,6	8,8
M2, Doctorat	55,9	4,0	2,4	15,3	5,8	16,8
Ecole d'ingénieur	43,8	4,8	2,2	23,5	1,8	23,9
<b>Ensemble</b>	<b>58,7</b>	<b>13,2</b>	<b>2,8</b>	<b>9,8</b>	<b>2,9</b>	<b>12,5</b>

*Note de lecture : 58,7 % des jeunes sortis de l'UNS en 2004 et en emploi en juin 2007 travaillent dans les Alpes-Maritimes.*

### La mobilité géographique à l'issue des études assure de meilleures conditions d'emploi

Globalement, la mobilité régionale en cours de vie active assure aux jeunes qui la connaissent un meilleur accès à l'emploi : près de 82 % des mobiles issus de l'UNS occupent un emploi en juin 2007 contre environ 79 % de ceux qui n'ont pas changé de région. De même, les chômeurs représentent 8,6 % des jeunes chez les non mobiles et 5,9 % chez ceux qui ont été mobiles. Ces constats généraux s'observent aussi pour les jeunes issus des universités de province.

Pour les jeunes sans diplôme supérieur au baccalauréat, ceux qui ont été mobiles sont moins fréquemment au chômage que les autres : 9 % contre plus de 14 %. Cet écart se retrouve également pour les détenteurs d'une

licence/maîtrise. Au-delà de ces diplômes, les différences d'accès à l'emploi entre les jeunes qui ont changé de région et les autres sont faibles.

Outre l'accès à l'emploi, la mobilité régionale post formation s'avère aussi profitable en termes de salaire. Pour les jeunes en emploi en juin 2007, leur salaire est d'autant plus élevé qu'ils ont été mobiles au cours de leur début de vie active. Les jeunes diplômés de licence ou de maîtrise qui ont quitté la région PACA perçoivent des salaires de 22 % supérieurs aux rémunérations des jeunes en emploi restés dans la région. L'avantage salarial de la mobilité de région est de 17 % pour les ingénieurs de l'UNS et de 12 % pour les jeunes sortis sans diplôme. Pour les autres universités de province, c'est aussi pour les jeunes de ces trois niveaux de formation que le gain salarial de la mobilité est le plus important.

**Tableau 6. Mobilité de région entre la fin des études et la date d'enquête et situation sur le marché du travail en juin 2007**

		Part de l'emploi (%)	Part du chômage (%)	Salaire médian net mensuel (euros)
Sans diplôme	non mobile	59,0	14,3	1 200
	mobile	65,0	8,6	1 343
DEUG	non mobile	83,0	9,4	1 286
	mobile	36,9	11,8	1 280
DUT	non mobile	91,8	4,1	1 350
	mobile	81,7	14,4	1 349
L3 et M1	non mobile	71,3	13,9	1 305
	mobile	73,3	9,3	1 589
IUFM	non mobile	90,7	2,3	1 523
	mobile	99,2	0,8	1 600
M2 et Doctorat	non mobile	94,3	4,1	1 863
	mobile	92,2	5,1	2 005
Ecole d'ingénieurs	non mobile	98,1	0,0	2 300
	mobile	100,0	0,0	2 450
<b>Ensemble</b>	<b>Non mobile</b>	<b>78,7</b>	<b>8,6</b>	<b>1 500</b>
	<b>mobile</b>	<b>81,6</b>	<b>5,9</b>	<b>1 760</b>

**Tableau 7. Récapitulatif de l'insertion des jeunes sortis de l'UNS en 2004**

Diplôme	Spécialités	Temps d'accès au 1er emploi >= 6 mois	Durée de chômage >= 12 mois	Taux de chômage date enquête	Part des EDD* à la date d'enquête	Part des cadres date enquête	Part des PI* date enquête	Salaire médian date enquête
<b>Ensemble UNS</b>		<b>20,9</b>	<b>10,1</b>	<b>9,2</b>	<b>21,1</b>	<b>29,9</b>	<b>41,8</b>	<b>1 500</b>
<b>Non diplômé</b>		<b>26</b>	<b>13,2</b>	<b>18,5</b>	<b>30,9</b>	<b>5,3</b>	<b>30</b>	<b>1 230</b>
	Sciences	29,2	18,9	15,1	15,6	1,2	30	1 268
	Santé	46	0	0	65,2	0	20,3	1 000
	STAPS	20,2	12,6	27,5	73,7	2,6	72,7	916
	Droit, Sc eco	22,9	10,5	16,6	32,3	1,2	38,3	1 191
	Lettres, Sc. hum	26,5	14,3	20,1	24,9	9,8	18,7	1 330
<b>DEUG</b>		<b>16,6</b>	<b>8,7</b>	<b>11,7</b>	<b>17,8</b>	<b>6,6</b>	<b>54,3</b>	<b>1 280</b>
	Sciences	11,1	11,3	0	19,2	0	44,6	1 500
	Santé	0	0	0	38,2	0	100	2 000
	STAPS	37,8	0	0	37,8	23,9	17,6	1 458
	Droit, Sc eco	8,3	4,7	17,8	1,6	8,2	29,4	1 300
	Lettres, Sc. hum	23,7	12,7	13	19,9	7,3	59,1	1 116
<b>DUT</b>		<b>12,9</b>	<b>6,8</b>	<b>5,7</b>	<b>18,7</b>	<b>5,7</b>	<b>39,4</b>	<b>1 350</b>
	Industriel	5,2	3,7	2,1	17,1	0	29,3	1 400
	Tertiaire - Gestion, commerce, vente	15,5	7,8	7,5	18,9	9,4	46,1	1 283
	Tertiaire – Communication, information	15,6	7,9	4,4	20,8	0	29,7	1 500
<b>Licence, Maîtrise (L3, M1)</b>		<b>31,3</b>	<b>14,1</b>	<b>15,2</b>	<b>33,6</b>	<b>12,2</b>	<b>57,7</b>	<b>1 400</b>
	Sciences	27,6	11,6	6,7	23,6	16,7	63,3	1 408
	Santé	0	0	0		46,8	53,2	1 400
	STAPS	23,6	1,7	16,6	25,8	1,7	90,3	1 421
	Droit, Sc eco	30,1	14,6	16,9	23,1	13,9	49,7	1 463
	Lettres, Sc. hum	35,9	17,9	17,2	49	11,1	51,6	1 280
<b>IUFM</b>		<b>9,3</b>	<b>4,7</b>	<b>2,2</b>	<b>13,6</b>	<b>30,8</b>	<b>58,2</b>	<b>1 550</b>
<b>M2, Doctorat</b>		<b>25</b>	<b>12,5</b>	<b>4,5</b>	<b>18,5</b>	<b>66,2</b>	<b>26,4</b>	<b>1 950</b>
	Sciences	29,6	13,4	0	12,7	81,4	15,9	2 100
	Santé	0	0	0	13,7	95,6	4,4	4 000
	STAPS	0	33,4	19,6	17,2	17,2	51,6	1 530
	Droit, Sc eco	28,9	15,2	6,7	21,5	51,2	36,6	1 753
	Lettres, Sc. hum	30,1	12,3	9	27	51,2	39,1	1 600
<b>Diplôme d'ingénieur</b>		<b>9,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>97</b>	<b>1,5</b>	<b>2 383</b>

*Note de lecture : les indicateurs en italique sont à prendre avec précaution compte tenu de la faiblesse des effectifs associés dans la population enquêtée. (\*) EDD : Emploi à Durée Déterminée, PI : professions intermédiaires.*

Les données utilisées ont été recueillies lors de l'extension pour l'Université de Nice Sophia Antipolis d'une enquête nationale « Génération 2004 », produite par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications, le Céreq. Cette enquête apporte des informations très détaillées sur les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004. Parce que l'enquête nationale et l'extension niçoise sont produites dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités, les résultats en matière d'insertion des jeunes sont comparables entre le niveau national et local. La qualité de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'UNS est comparable à celle des jeunes sortis des universités de province considérées dans leur ensemble.

**Pour en savoir plus ...** Moullet S., Frickey A. (Direction scientifique), *Le devenir professionnel à l'issue des études à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Exploitation de l'extension niçoise de l'enquête Génération 2004, Etudes et Documents n° 27, OVE-UNS, novembre 2008.*

*Etre diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active. Bref n°253, Céreq, juin 2008. Génération 2004, Les jeunes pénalisés par la conjoncture, Bref n°248, Céreq, janvier 2008.*

**Dossier réalisé par Stéphanie Moullet – Mars 2009**

**Observatoire de la Vie Étudiante, Université de Nice-Sophia Antipolis**

Pôle Universitaire Saint-Jean d'Angély, 24 av. des Diabes Bleus, 06357 Nice cedex 4  
Tél : 04 92 00 11 78 – Fax : 04 92 00 13 94 – E-mail : ove@unice.fr – http://www.unice.fr/ove